

<http://dechargelarevue.com/I-D-no290-Deux-cas-de-lese-art-sur.html>



I.D n°290 : Deux cas de lèse-art sur nos façades

- Le Magnum - Les I.D -

Publication date: jeudi 14 octobre 2010

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

"*Tout le reste est dans l'ombre*"

Cliquer sur l'image pour en obtenir l'intégralité

Dans le même temps où le terrible Ministre-de-tout-ce-qui-passe-par-la-fenêtre, alias Jean Foucault, mobilise les hordes de la M.U.P (*Mouvement Universel des Poésiens*), prêtes à déferler sur la paisible bourgade d'Ault, pour crime de lèse-art, me parviennent - coïncidence ? - les échos de la déconvenue d'Isabelle Lartault et Michel Verjux, dont l'oeuvre commune « *Tout le reste est dans l'ombre* », n'aura pas été présentée à Paris, lors de la *Nuit électro* du 9 au 10 octobre.

Si éloignée qu'elle puisse d'abord paraître, - l'une se déroulant en plein Paris, l'autre sur la côte picarde ; la contestation de celle-ci se faisant au nom de la loi, celle-là en dépit d'un accord contractuel, - ces deux péripéties témoignent également d'un malaise dans la réception de l'oeuvre artistique.

[Isabelle Lartault](#) et [Michel Verjux](#) ont présenté leur installation, textes et lumière, à la Tour Montparnasse, pendant la désormais *Nuit Blanche* parisienne du 2 au 3 octobre 2010. C'est sa reconduction, pour la *Nuit Électro* de la semaine suivante, qui a été tout de go annulée par les commanditaires. Ceux-ci, - soit les copropriétaires de « *l'Ensemble Immobilier Tour Maine Montparnasse* » - ont à l'évidence été désarçonnés par la proposition des deux artistes. S'attendaient-ils à un classique *Son et lumière* ? Flagrant délit de mauvaise foi ou d'ignorance, hypothèses qui ne valent guère mieux l'une que l'autre : s'il y a en effet un artiste fidèle à lui-même, qui ne s'écarte guère d'une démarche qu'il s'est inventée depuis des années, c'est bien Michel Verjux ! Autant imaginer un commanditaire de Buren surpris de se retrouver avec une oeuvre à bandes bleues et blanches

« *Notre déception est immense, écrivent les artistes, à la mesure de l'investissement et de l'exigence qui ont été les nôtres pour imaginer et construire cette intervention croisée, ce poème urbain, visuel et sonore.* »

Même déception, et pareille incompréhension, chez **Caroline Dayot**, artiste installée à Ault, station balnéaire de la côte picarde, à deux pas de la baie de Somme, « *à la naissance des falaises du Pays de Caux* ». Il lui est reproché d'avoir osé peindre la façade de sa maison. Mais il serait maladroit, et injuste, de réduire l'action picturale de Caroline Dayot à cette seule façade, ce qui pourrait passer alors pour une initiative intempestive, un caprice, voire une futilité provocatrice : ce n'est que la partie visible d'une démarche globale et réfléchie, l'intérieur de la maison étant peint et organisé avec le même goût, en ce style naïf consensuel. On consultera le [site](#) de l'artiste pour une visite virtuelle.

Il n'en reste pas moins que l'artiste vient d'être [sommée par la Municipalité](#) d'Ault, s'appuyant sur le code d'urbanisme de la commune, de vouloir procéder à la *remise en conformité de cette façade*. C'est vouloir le beurre et l'argent du beurre. « *Ault, est-il rappelé sur le [site](#) municipal, a toujours été une source d'inspiration pour de nombreux artistes* » ; et il est en conséquence insupportable de voir à la fois exploiter la mémoire des artistes du passé tout en déniait aux artistes actuels les modestes espaces de liberté qu'ils s'inventent, quitte à bousculer un tant soit peu l'ordre légal.

Cette situation a déjà fait réagir pas mal de monde. Au-delà du réflexe pétitionnaire habituel, on apprend que la *Maison nomade de poésie en Picardie*, grossie des membres de la MUP déjà évoquée, prévoit d'établir le 29 janvier prochain son camp-volant devant la maison de Caroline, occasion pour les protestataires de dire publiquement leur indignation et leur détermination, de manière poétique, comme il se doit. Dans l'espoir d'être entendu par les édiles de la commune. Et qu'il soit mis fin, honorablement pour chacun, à cette histoire d'Ault.

Renseignements complémentaires sur la manifestation du 29 Janvier et la proposition d'écriture pour cette occasion : sur le [site](#) *Lignes d'écriture*.